

Dans la CODAH, près d'un habitant sur cinq vit dans un quartier prioritaire

Dans l'agglomération havraise, 18 % des habitants, soit 43 100 personnes, vivent dans l'un des 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Cette proportion d'habitants en QPV est la plus élevée des agglomérations de la région. Les QPV de la CODAH sont, par ailleurs, dans une situation un peu moins défavorable en matière de niveau de vie que ceux de Normandie, mais aussi de France métropolitaine. En plus des difficultés liées à la pauvreté auxquelles ils restent néanmoins confrontés, ils sont exposés à d'autres types de fragilités sociales. On y compte plus de familles monoparentales, de jeunes déscolarisés et de personnes sans emploi ou en emploi précaire que dans l'ensemble de l'agglomération. Les situations restent malgré tout hétérogènes, le quartier de Bois-de-Bléville cumulant le plus de difficultés, celui de Bléville Nord ayant une pauvreté moins prononcée.

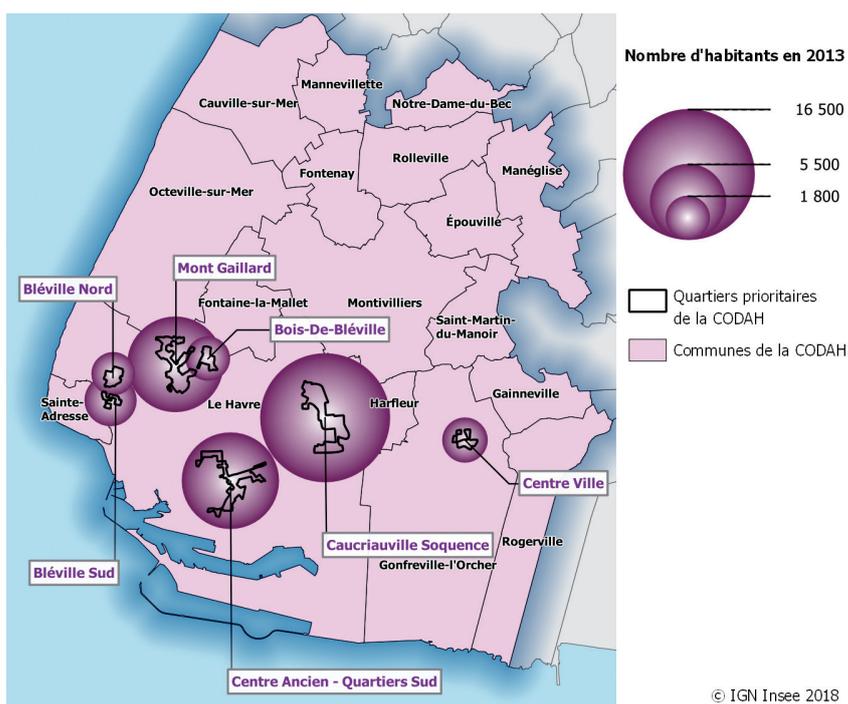
Antoine Le Graet, Thibaut Louza et Caroline Poupet

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont été définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), sur la base d'un critère unique, celui du revenu par habitant, et sur des zones comportant au moins 1 000 habitants. Ils forment désormais le périmètre d'intervention de la nouvelle génération de contrats de ville pour la période 2015-2020. D'autres quartiers figurent dans ces contrats en tant que « Territoires de Veille Active » (TVA). Ces derniers peuvent être d'anciens quartiers classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou faisant partie des anciens Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), hors ZUS, et n'appartenant pas à la nouvelle géographie prioritaire.

Le territoire de la communauté de l'agglomération havraise (CODAH) comprend 7 QPV répartis sur deux communes, Le Havre et Gonfreville-l'Orcher (*illustration 1*). Dans l'agglomération, près d'un habitant sur cinq vit dans ces quartiers prioritaires (18 %), soit

1 Sept quartiers prioritaires rassemblant 43 000 habitants de la CODAH

Localisation et nombre d'habitants des QPV de la CODAH



© IGN Insee 2018

Source : Recensement de la population 2013

43 100 habitants. Cette part est nettement plus élevée que dans les agglomérations de Rouen ou de Caen où elle avoisine 10 %. Par ailleurs, 80 % des habitants de ces quartiers se concentrent dans 3 des 7 QPV de la CODAH : Caucriauville Soquence, Centre Ancien - Quartiers Sud et Mont-Gaillard. L'agglomération comprend également 11 TVA (*pour en savoir plus*).

Un taux de pauvreté de 40 % dans les QPV de la CODAH

En 2014, le taux de pauvreté (*définitions*) des QPV de l'agglomération est de 40 %, soit 23 points de plus que pour l'ensemble de la CODAH (*illustration 2*), et leur niveau de vie médian (*définitions*) atteint 13 375 euros, soit environ 6 000 euros de moins que dans l'agglomération (19 387 euros). Ils sont toutefois dans une situation moins défavorable que les QPV de métropole, de Normandie ou de Seine-Maritime. En effet, le niveau de vie médian des QPV de la CODAH est supérieur de 300 euros à celui de l'ensemble des QPV de métropole, et respectivement de 500 et 400 euros à ceux de Normandie et de Seine-Maritime.

Des quartiers aux profils diversifiés

L'analyse des QPV de la CODAH met en perspective des territoires aux profils diversifiés. S'agissant des habitants vivant en-dessous du seuil de pauvreté, 3 quartiers sont plus particulièrement touchés (Bléville

Nord, Caucriauville Soquence et surtout le Bois-de-Bléville) et 2 autres sont relativement épargnés (Centre-ville de Gonfreville-l'Orcher et Bléville Sud). Si le Bois-de-Bléville apparaît très nettement comme le quartier cumulant le plus de difficultés, Caucriauville Soquence, qui représente à lui seul 38 % de la population des QPV, se détache sensiblement en combinant des valeurs particulièrement élevées pour le taux de pauvreté, la part de familles monoparentales, de 16-24 ans déscolarisés, et de personnes sans emploi. D'autres faits saillants peuvent être identifiés, notamment une très forte proportion de familles monoparentales à Bléville Nord et un niveau de déscolarisation des 16-24 ans particulièrement élevé à Centre Ville (Gonfreville-l'Orcher). Il faut également relever que, parmi les trois quartiers les plus peuplés, Mont-Gaillard apparaît comme ayant une précarité de l'emploi moins prononcée, alors que les autres indicateurs de pauvreté restent très marqués pour ce QPV.

Bois-De-Bléville : le plus fort cumul de difficultés

Peuplé d'environ 1 900 habitants, le Bois-de-Bléville ne représente que 4 % de la population des quartiers prioritaires de la CODAH. C'est le quartier le plus pauvre des QPV de l'agglomération havraise. Il concentre un grand nombre de difficultés économiques et sociales, avec notamment

43 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (*définitions*) et un niveau de vie médian avoisinant les 13 000 euros. Cette pauvreté peut être liée au faible taux d'emploi du quartier (71 % de la population en âge de travailler est sans emploi contre 42 % dans la CODAH), mais aussi à une part très élevée de contrats précaires parmi les emplois. En effet, cette part varie, dans les QPV, de 21 % pour Mont-Gaillard à 31 % pour le Bois-de-Bléville (*illustrations 3 et 4*). Le constat est similaire s'agissant de la part de familles nombreuses (5 personnes ou plus) qui est également la plus élevée des QPV de la CODAH (23 % contre 12 %), une situation qui peut contribuer à la faiblesse du niveau de vie. En outre, avec 46 % de la population ayant moins de 25 ans (33 % dans l'ensemble de l'agglomération), la population du quartier est assez jeune. Pour autant, celui-ci présente la particularité de n'être doté d'aucune infrastructure scolaire (écoles, collèges ou lycées), un cas unique parmi les QPV observés.

Bléville Nord : une part importante de familles monoparentales

Au regard du nombre d'habitants (environ 1 800 personnes, soit 4 % de la population des QPV de l'agglomération), Bléville Nord est le plus petit quartier prioritaire de la CODAH. Ce territoire se distingue par une part très importante de familles monoparentales (28 % en 2014), un taux

2 Chiffres clés des QPV selon 4 thématiques et comparaison avec l'agglomération havraise

	Démographie							Éducation		Insertion professionnelle		Revenu	
	Population	Population (%)	Part des familles monoparentales parmi les ménages	Part de la population de moins de 25 ans dans la population	Part de la population de 60 ans ou plus dans la population	Part des ménages d'une personne seule	Part des ménages de 5 personnes et plus	Part des 16-24 ans non scolarisés	Part des personnes de 15 à 64 ans sans emploi	Part des emplois précaires parmi les emplois	Médiane (en euros) du revenu disponible par unité de consommation	Taux de pauvreté	
CA Havraise (CODAH)	235 953		12,6	32,6	22,5	36,1	6,9	42,8	42,3	15,5	19 387	17,0	
QPV de la CODAH	43 134	100	21,7	nd	nd	35,4	12,1	nd	nd	nd	13 375	40,3	
Centre Ville	1 998	5	20,1	41,3	14,5	35,6	12,5	65,1	53,6	27,8	14 001	35,2	
Mont Gaillard	9 038	21	20,9	40,2	19,3	30,2	14,0	48,1	59,8	20,9	13 280	40,2	
Centre Ancien - Quartiers Sud	9 221	21	19,1	41,2	14,0	45,4	7,6	49,3	54,8	26,8	13 312	40,5	
Bois-De-Bléville	1 915	4	19,2	46,3	13,3	s	23,4	45,9	70,9	30,6	13 054	43,1	
Bléville Nord	1 841	4	28,1	42,2	13,1	s	16,9	40,3	53,7	26,8	13 202	41,9	
Bléville Sud	2 628	6	19,9	39,1	15,0	37,8	8,7	51,4	49,4	22,3	14 840	29,0	
Caucriauville Soquence	16 493	38	22,2	42,3	16,8	33,7	12,7	53,6	56,4	25,0	13 221	42,1	

Unités : Nombre, %, euros

s : secret statistique

nd : données non diffusables ou non disponibles

Sources : Recensement de la population 2013, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

élevé par rapport à l'agglomération (13 %) mais aussi par rapport à l'ensemble des QPV (22 % ; *illustration 5*). Il s'agit également du quartier où la part de familles nombreuses est la plus importante (17 %) après le Bois-de-Bléville. Enfin, malgré une part de personnes sans emploi relativement faible (54 %, le troisième taux le plus faible) (*illustration 3*), ce quartier reste fortement touché par la pauvreté (42 % d'habitants sous le seuil de pauvreté).

Caucriauille Soquence : le quartier prioritaire le plus peuplé de la CODAH

Avec 16 500 habitants, soit 38 % de la population des QPV de l'agglomération, Caucriauille Soquence est le plus peuplé des quartiers prioritaires de la CODAH (*illustration 1*). Le taux de pauvreté est le deuxième plus élevé après celui du Bois-de-Bléville, et similaire à celui de Bléville Nord (42 %). Ce quartier se distingue également par des parts de familles monoparentales (22 %, le taux le plus élevé après Bléville Nord) et de jeunes de 16-24 ans non scolarisés (54 %, le niveau le plus important après Centre Ville) relativement fortes.

Centre Ville (Gonfreville-l'Orcher) : une part élevée de jeunes non scolarisés

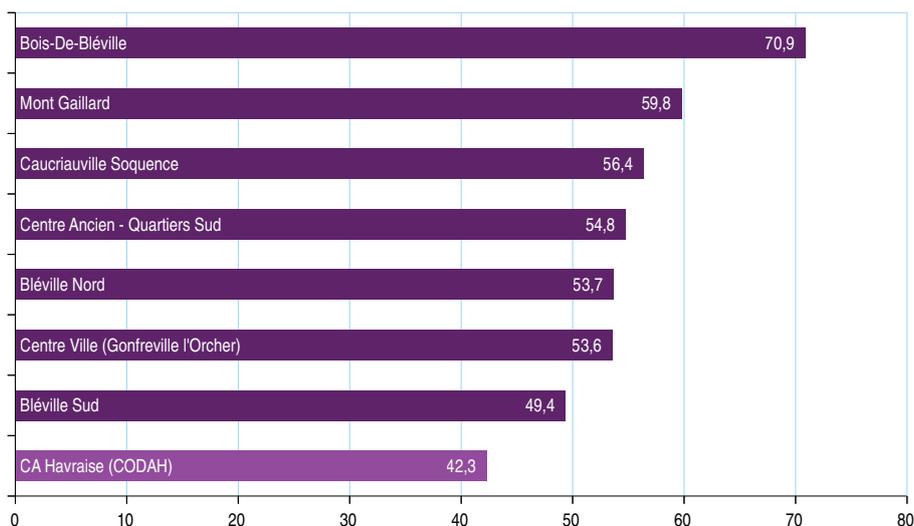
Situé à Gonfreville-l'Orcher, le quartier du Centre Ville est le seul QPV de la CODAH en dehors de la ville du Havre. Il ne compte que 2 000 habitants, soit 5 % de la population des quartiers prioritaires de l'agglomération. La singularité de ce dernier réside dans sa part de jeunes de 16-24 ans non scolarisés qui atteint 65 % contre 43 % dans la CODAH (*illustration 5*). C'est le seul quartier où la part dépasse 60 %. Il possède aussi la plus forte part d'emplois précaires après le Bois-de-Bléville (28 %, *illustration 4*). En revanche, en lien avec une faible part de personnes sans emploi (54 %, *illustration 3*), ce quartier est un peu moins touché par la pauvreté. Le taux de pauvreté n'est en effet que de 35 % contre 40 % dans les QPV, soit la seconde valeur la plus faible parmi ces quartiers. Il reste néanmoins deux fois plus élevé que dans l'ensemble de l'agglomération (17 %).

Mont-Gaillard : une population plus âgée que dans les autres QPV

Avec 9 000 habitants représentant 21 % de la population des QPV de la CODAH, Mont-Gaillard fait partie des quartiers prioritaires les plus peuplés. Sa population est relativement plus âgée (*illustration 2*), avec notamment 19 % de personnes de 60 ans ou plus alors que ce taux ne dépasse pas 17 % dans les autres quartiers. Ce niveau reste toutefois inférieur à celui de la CODAH (22 %), car les QPV ont une population plus jeune que l'ensemble de l'agglomération.

3 Une part de personnes sans emploi particulièrement élevée à Bois-de-Bléville

Part des personnes de 15 à 64 ans sans emploi

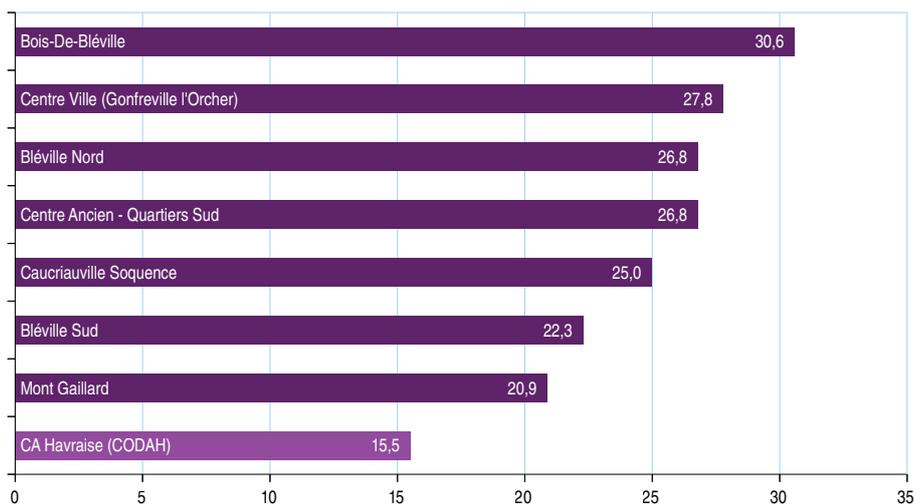


Unités : %

Source : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010

4 Une part d'emplois précaires toujours plus élevée au sein des QPV

Part des emplois précaires parmi les emplois



Unités : %

Source : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010

Par ailleurs, bien que le taux de pauvreté constaté (40 %) soit proche de l'ensemble des QPV, la part de la population sans emploi de ce quartier (60 %) est la plus élevée après celle du Bois-de-Bléville (*illustration 3*).

Centre Ancien – Quartier Sud : plus de ménages d'une seule personne

Deuxième quartier le plus peuplé après Caucriauille Soquence, Centre Ancien – Quartier Sud présente un nombre d'habitants (9 200, soit 21 % de la population des QPV de la CODAH) proche de celui de Mont-Gaillard. La spécificité de ce quartier provient d'une part élevée de personnes seules (45 % contre 35 % dans les QPV et 36 % dans la CODAH, *illustration 2*). A

contrario, la proportion de familles nombreuses est la plus faible de tous les QPV et se rapproche de celle de la CODAH (8 % contre 7 % dans la CODAH). Son taux de pauvreté (40,5 %) est quasiment identique à la moyenne des quartiers prioritaires de l'agglomération (40,3 %).

Bléville Sud : un quartier relativement moins touché par la pauvreté

Bléville Sud compte 2 600 habitants, soit 6 % des habitants des QPV de la CODAH. Il est donc légèrement plus peuplé que les autres « petits quartiers » (Bois-de-Bléville, Bléville Nord et Centre Ville). Avec un taux de pauvreté de 29 %, un niveau de vie médian d'un peu plus de 14 800 euros, il apparaît comme le « moins » défavorisé

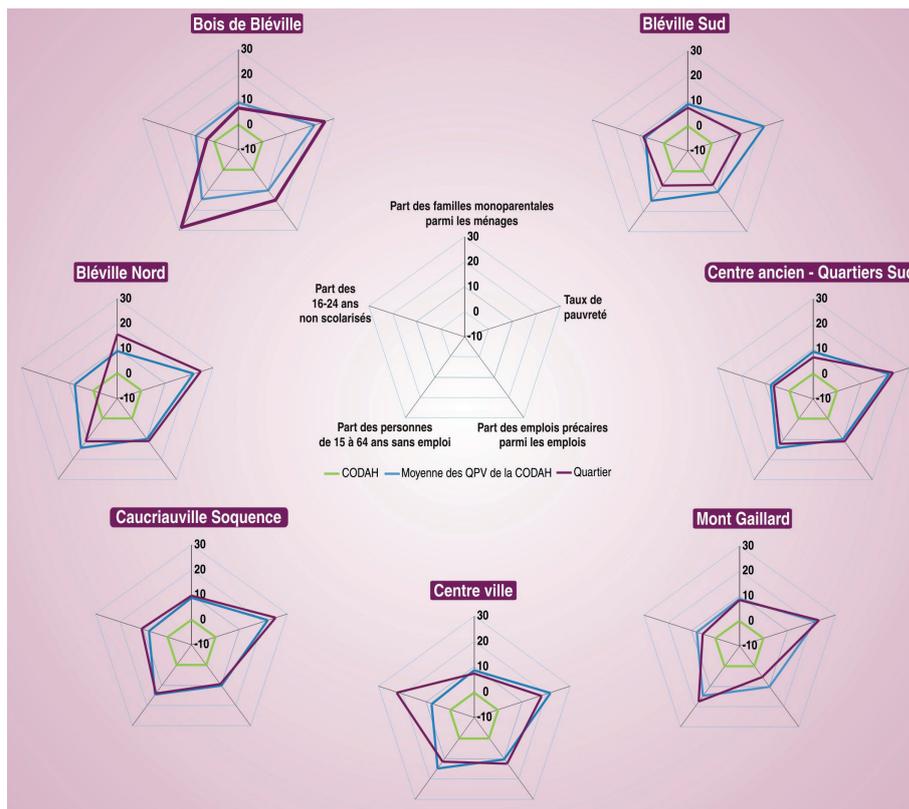
des quartiers prioritaires normands (illustration 5), en lien notamment avec un taux d'emploi relativement élevé au regard des autres QPV (une personne sur deux en emploi, illustration 3). ■

5 Bois-de-Bléville particulièrement touché par la pauvreté et les problèmes d'emploi

Positionnement des QPV selon 5 indicateurs (en points d'écart avec la CODAH)

Un diagnostic infra-urbain de l'ensemble de la CODAH

Au-delà de l'analyse des Quartiers prioritaires du nouveau contrat de ville, une étude de l'ensemble de la CODAH a été réalisée au niveau des IRIS. Cette maille permet d'analyser, de manière plus exhaustive, les différentes dynamiques des territoires de l'agglomération à travers de nombreux indicateurs portant sur des thématiques démographiques, économiques et sociales. Cette approche permet également d'observer l'évolution de ces territoires depuis le précédent diagnostic réalisé sur le territoire de la CODAH et publié en 2014. Les résultats de cette analyse ont révélé que les territoires les plus défavorisés de l'agglomération sont principalement localisés dans 3 grands secteurs du Havre : Caucriauville, un secteur Nord (Mare Rouge, Mont Gaillard) et un secteur Sud (Vallée Béreult, Les Neiges, Arcole Brindeau). Les plus aisés recouvrent une partie du Centre-ville du Havre, notamment un ensemble contigu allant de l'Hôtel de Ville au bord de mer, et les communes en pourtour de l'agglomération. Si le niveau de difficulté sociale des IRIS évolue très peu les uns par rapport aux autres, certains territoires se transforment de manière plus ou moins significative, en particulier l'IRIS d'Eure où la situation s'est particulièrement améliorée. L'ensemble de cette analyse territoriale est détaillé dans la seconde partie de l'Insee Dossier « Diagnostic social infra-urbain et des quartiers prioritaires de la CODAH » (pour en savoir plus).



Unité : %

Note : la courbe bleue correspond à une moyenne simple de chaque indicateur pour les QPV. Elle ne caractérise donc pas la population des QPV compte tenu de l'absence de pondération. Les données sur la population n'étant pas toujours disponibles, ce mode de calcul permet un traitement homogène des 5 indicateurs.

Sources : Recensement de la population 2010, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

Définitions

Famille monoparentale

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Niveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage (total des revenus à la disposition du ménage pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Part des emplois précaires parmi les emplois

Part des personnes en emploi précaire (contrat d'apprentissage, placés par une agence d'intérim, emplois-jeunes, CES, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise, autres emplois à durée limitée) parmi les personnes ayant un emploi.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine, dit « seuil de pauvreté ».

Pour en savoir plus

- Le Graet A., Louza T., Poupet C., « Diagnostic social infra-urbain de la CODAH et des quartiers prioritaires », *Insee Dossier* n°11, mai 2018
- Delamare J., Follin J., Marajda J., « Diagnostic social infra-urbain de la CODAH, indicateurs sociaux dans les quartiers », *Dossier d'Aval Haute-Normandie*, février 2014
- Données sur les quartiers de la politique de la ville sur insee.fr : www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477
- Système d'information géographique de la politique de la ville (pour l'accès à des fiches par quartiers) : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/247600596>



Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédactrice en chef :
Maryse Cadalanu

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2018